

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LA SAISON 2024-2025 (suite)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce document fait suite à celui concernant le contenu des programmes (dances imposées, Rythm Dance, Danses Libres) Il concerne plus particulièrement des points du RSNDG à faire évoluer (ré-actualiser).

MODIFICATIONS DU RSNDG

FORMAT DES FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SOLOS A VENIR

La sélection dans certaines catégories est plus difficile que dans d'autres, par le nombre de candidats éligibles.

La proposition à valider en AG de CSN :

Le nombre de sélectionnés par catégorie sera un pourcentage (entre 35 et 40 %) du nombre de patineurs éligibles, arrondi au nombre supérieur dans la limite de 24 (3 groupes de 8) pour Benjamins, Minimes et Novices et dans la limite de 18 (3 groupes de 6) pour Juniors et Seniors.

Le pourcentage exact sera affiné afin de garder un nombre global minimum de patineurs (environ 108) permettant une compétition « financièrement viable » pour le club organisateur.

CATEGORIE AVENIRS COUPLES

Afin de permettre aux couples Avenirs (futurs benjamins) de se présenter à plus de 2 compétitions dans la saison, les TDF 4 et 5 leurs seront ouverts et donc une catégorie Avenir créée pour ces 2 journées de TDF.

MODIFICATION DU CALCUL DU FRENCH RANKING

Règle essentiellement pour les couples mais adaptable aux solos si besoin.

-Si le couple figure sur le WS (World Standing), ce classement fait foi.

-Sinon, un score moyen pondéré est calculé à partir des résultats des compétitions de la saison en cours et de la précédente (N-1). La pondération est effectuée selon le type de compétition (coefficients)

De plus, les résultats de l'année N-1 sont comptabilisées avec un coefficient supplémentaire de 0,5.

<i>Type de compétition</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Explication</i>
TIR	1	Toute compétition n'entrant pas dans les autres catégories
Tournoi Fédéral	2	TDF et Interclubs non ISU
Compétitions Nationales	3	Coupe d'Automne / Master's / Compétition Nationale
Interclubs ISU	4	
Championnats de France	5	
Universiades / YOG / FOGÉ	6	
Grands Prix ISU/ Challengers Series ISU	7	Juniors/ Seniors
Championnats ISU	8	

Formule de calcul :

{Somme (Score total x coefficient) / nombre de scores} + (0.5 x score précédent de la même catégorie)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS (modification du mode de calcul)

Les coefficients attribués à chaque compétition seront modifiés comme suit tout en gardant la valorisation des compétitions Couples et en intégrant les compétitions Adultes

<i>Dénomination</i>	<i>Coefficient actuel</i>	<i>Coefficient en 2024-2025</i>
Tournoi de France	1,0	1,0
Coupe Interrégionale Solos	1,0	1,0
Coupe Interrégionale Couples	1,5	1,5
Championnat de France Solos	2,0	2,0
Coupe d'Automne	2,5	2,5
Championnat de France BMN	2,5	3,0
Master's	2,5	3,0
Championnat de France Couple Juniors	3,0	4,0
Championnat de France Elites	3,0	4,0
Adultes		1,0

MÉDAILLES

Pour la médaille de **Prébronze**, la Rhythm Blues sera dans le groupe A tout comme la Swing Dance.

Pour valider la médaille, il faudra donc obligatoirement se présenter en session de médaille pour la Valse Willow.

La médaille **Petit Or** revient en médaille STANDARD et se passera donc uniquement en couple à partir de 2024-2025.